

Royaliste

POUR LA NATION, LA LOI ET LE ROI

BIMENSUEL DE LA NOUVELLE ACTION ROYALISTE - 13 SEPTEMBRE 2021 - 51^e ANNÉE - N° 1216 - 4 €

Minable

Le 2 août 2021, le Genepi a annoncé son autodissolution. Créée en 1976 par Lionel Stoléro, cette association organisait avec le soutien de l'administration pénitentiaire l'intervention d'étudiants dans le milieu carcéral afin d'y mener des activités de formation auprès des personnes détenues. Outre leur aspect pédagogique important, elles ouvraient aux bénéficiaires une petite lucarne sur le monde extérieur et pouvaient contribuer à leur réadaptation à la vie civile.

Or depuis 2015, les relations avec l'administration pénitentiaire se sont tendues. Que celle-ci, dans un contexte sécuritaire plus dur, se soit montrée plus intrusive, plus tatillonne, c'est possible. N'est-ce pas d'ailleurs un peu le cas de toute administration ? Il n'empêche que le poids de plus en plus important d'une certaine gauche radicale, néo-féministe entre autres a aussi joué considérablement dans ce dénouement. De l'action en faveur de la réinsertion, on passe à la dénonciation de l'institution carcérale. Pour l'association il faut lutter contre la prison symbole de l'État capitaliste, raciste et patriarcal ! Désormais le Genepi, comme l'exprime sa revue *Pierre par pierre* se veut au carrefour des luttes féministes, anticarcérales et LGBTQI. « Crève la taule » devient le programme de cette noble institution qui, dans un grand élan révolutionnaire a donc décidé sa dissolution pour ne pas cautionner le système. Et au terme de cette dérive lamentable, ce sont les taulards laissés à eux-mêmes qui trinquent. Minable. ■



Le désastre de Kaboul

Depuis le coup d'État de juillet 1973, qui a mis fin à une monarchie parlementaire et modernisatrice, l'Afghanistan vit un interminable calvaire.

Toute guerre civile entraîne des interventions étrangères. En Afghanistan, les uns ont appelé les Soviétiques, d'autres se sont appuyés et s'appuient encore sur le Pakistan et certains ont souhaité en 2001 l'intervention américaine pour se débarrasser

des Talibans. Ces derniers ont repris Kaboul parce que les États-Unis ont de la guerre une conception morale et punitive qui les a rendus incapables de saisir les enjeux politiques du conflit afghan. Balayant l'autorité légitime, les Américains ont plaqué

leurs schémas institutionnels et vanté les droits de l'homme tout en pratiquant l'assassinat, les arrestations arbitraires et la torture. Ils abandonnent aux fanatiques un pays qu'ils n'ont pas cherché à comprendre et à aimer. **L'article de B. La Richardais, page 2.**

Pulsion de haine

Dans une société politique dévastée, des minorités actives mènent des campagnes haineuses sous couvert de déconstruction.

Venu des États-Unis, frappant le Canada, le mal se répand chez nous sous la forme avenante d'une lutte contre toutes les dominations, pour l'émancipation de toutes les minorités. Ces libérations de la servitude devraient se faire dans une joie communicative. C'est au contraire la haine qui est le moteur de la déconstruction des identités

de genre et des luttes d'un ultra-féminisme résolument anti-masculin qui sacrifie le principe de l'égalité des hommes et des femmes.

Quelle que soit la cause défendue par ces extrémistes, il s'agit toujours de dénoncer, d'exclure, d'interdire. Qui arrêtera les nouveaux inquiéteurs ? **L'article de Gérard Leclerc en page 11.**

Dans ce numéro :

Page 4 : Medef : cherche patron responsable.

Page 5 : L'irresponsabilité pénale.

Page 7 : Que reste-t-il du 11 septembre 2001 ?

Page 12 : Naissance d'une révolution.

Page 14 : Résistance royaliste : Guy Courtin de Neufbourg.

Page 16 : Éditorial. État d'urgence climatique.

Afghanistan : un désastre inévitable

La victoire complète des Talibans, le 15 août 2021, est la conclusion d'une longue série d'erreurs et d'horreurs commises par les Soviétiques puis par les Américains.

Quant à l'Afghanistan, Moscou a commis deux erreurs funestes. La première est connue : non sans débats au Politburo, les dirigeants soviétiques décident une intervention militaire directe en janvier 1980 et s'engagent dans une guerre qui sera l'une des multiples causes de l'effondrement de l'Union soviétique. La seconde est oubliée : le retrait de l'Armée soviétique s'était effectué en bon ordre en février 1989 et la République démocratique d'Afghanistan, sous la férule de Mohammad Najibullah, avait continué d'exister avec le soutien de Moscou jusqu'au moment où Boris Eltsine décida d'arrêter le financement du gouvernement afghan. Affaibli, Mohammad Najibullah ne put résister au fameux commandant Massoud qui entra dans Kaboul le 9 avril 1992 à la tête de ses partisans. Très vite, les unités tadjikes d'Ahmad Shah Massoud se heurtèrent aux Pachtounes de Gulbuddin Hekmatyar. Débute une longue guerre civile qui ravagea Kaboul et qui permit aux Talibans soutenus par le Pakistan de conquérir une grande partie du pays puis de prendre la capitale le 27 septembre 1996.

La guerre américaine. Pour comprendre les opérations américaines en Afghanistan, il faut se souvenir que les États-Unis cultivent une conception religieuse qui les inscrit dans le plan divin et qui leur assigne une mission rédemptrice. La guerre est une lutte du Bien contre le Mal, une guerre morale qui vise l'extermination de l'ennemi – tout le contraire de la conception européenne de la guerre, faite pour des objectifs politiques en vue d'une paix de compromis.

Décidée à la suite des attentats du 11 septembre, la croisade dirigée par les États-Unis est typique de cette idéologie : il s'agit de détruire Al-Qaïda et les Talibans qui protègent l'organisation d'Oussama Ben Laden. À l'automne 2001, la classique campagne de bom-



© WIKIMEDIA COMMONS - U.S. MARINE CORPS PHOTO SGT. SAMUEL RUIZ.

Évacuation de réfugiés afghans, le 21 août à Kaboul. L'intervention américaine fut de bout en bout un désastre.

bardement et l'offensive au sol des supplétifs tadjiks de l'Alliance du Nord assure le rapide succès de la Coalition à laquelle participent de nombreux pays, dont la France.

Ce succès est une illusion qui résulte d'une erreur conceptuelle et d'une complète méconnaissance du terrain. Le concept de « guerre contre le terrorisme » est stupide : on ne fait pas la guerre à une technique de combat ; la lutte anti-terrorisme implique la mobilisation des services de renseignement et la mise en œuvre d'opérations spéciales, non le bombardement de populations civiles. Quant au terrain afghan, les militaires américains n'ont pas cherché à le connaître et encore moins à le comprendre. Sans égard

pour l'expérience des Anglais et des Russes et pour le travail d'excellents chercheurs, les diplomates et les militaires états-uniens ont voulu imposer des solutions passe-partout en dépensant des sommes colossales. Dès l'automne 2001, la logique infernale du désastre était enclenchée.

Du point de vue militaire, les États-uniens ont cru qu'ils pourraient contrôler le pays en tenant les principales villes au sein desquels ils occupaient des bastions plus ou moins enterrés. Chassés de Kaboul, les Talibans sont restés dans le pays ou se sont repliés au Pakistan avant de reprendre l'offensive en 2006. L'US Army n'a pas voulu voir qu'on ne triomphe pas d'une insurrection qui dis-

pose d'un pays en guise de base arrière et de l'aide efficace des services de renseignement de ce pays.

Quant aux campagnes d'élimination des chefs talibans, par les services spéciaux en Afghanistan, par les drones dans les zones tribales pakistanaises, elles ne pouvaient que susciter la haine des populations victimes d'innombrables « dégâts collatéraux ».

Du point de vue politique, la tentative de démocratisation du pays s'est traduite par une consternante série d'erreurs et de fautes. Il aurait fallu appuyer le roi d'Afghanistan, Zaher Shah, incarnation de l'autorité légitime, et reprendre la Constitution afghane de 1964 qui avait établi une monarchie

Sur le mur de Jean Chouan

FAUT BIEN DIRE QU'AU VIETNAM LES AMÉRICAINS AVAIENT PAS MAL CAFOUILLÉ ET L'ÉVACUATION AVAIT VITE TOURNÉ À LA CATASTROPHE.

AVANT, À CUBA DANS LES ANNÉES 50, ÇA N'A PAS ÉTÉ TERRIBLE NON PLUS. EN IRAK C'ÉTAIT MIEUX. BON, C'ÉTAIT PLUS FACILE AUSSI.

MAIS LÀ, EN AFGHANISTAN, AVEC L'EXPÉRIENCE ACQUISE, ILS ONT RÉUSSI UNE VÉRITABLE PROUESSE. 120 000 PERSONNES EN UN MOIS, SANS PROBLÈME : BRAVO !

ALORS, MAINTENANT QU'ILS SAVENT COMMENT PARTIR, IL VA PEUT-ÊTRE FALLOIR QU'ILS SE DEMANDENT POURQUOI ILS DOIVENT TOUJOURS PARTIR...



Les bobos parlent aux bobos

parlementaire fortement inspirée par notre V^e République. Au contraire, les Américains ont imposé un régime de stricte séparation des pouvoirs qui n'a pas fonctionné; ils ont considéré le chef de l'État, Hamid Karzai, comme une marionnette, et fabriqué à coups de milliards une armée de supplétifs que le président afghan ne voulait même pas passer en revue.

L'aide internationale répandue avec profusion et dans une complète méconnaissance des réalités locales par des bureaucraties en conflit les unes avec les autres a engendré une corruption éhontée. La relance de la production de pavot, faite pour se concilier les bonnes grâces des seigneurs de la guerre, a permis que l'Afghanistan devienne le premier producteur d'opium du monde.

L'utilisation massive de mercenaires, qui ne répugnaient pas au banditisme, les internements arbitraires dans les trop fameuses prisons de la CIA et le recours systématique à la torture ont complété le tableau, odieusement paradoxal, d'un « Occident » venu apporter la démocratie et les droits de l'homme.

Jetés par des politiciens irresponsables dans cette catastrophe, nos diplomates et nos soldats ont agi avec une intelligence et une mesure qui permettront de renouer avec l'Afghanistan les fils aujourd'hui coupés. ■

B. LA RICARDAIS.

Le 5 septembre, auditeurs et spectateurs de France Inter – puisque par la grâce d'internet, il est désormais possible de regarder la radio – ont pu assister au débat de la primaire écologiste, en vue du premier tour du 16 septembre.

Cinq candidats (Delphine Batho, député PS et éphémère ministre de l'Écologie de François Hollande, Jean-Marc Governatori, élu municipal à Nice et chef d'entreprise, Yannick Jadot, député européen, Eric Piolle, maire de Grenoble, et Sandrine Rousseau, universitaire et ancienne vice-présidente EELV de la région Nord-Pas-de-Calais) ont pu s'expliquer sur les raisons de leur candidature et présenter leurs propositions sur la sécurité, la laïcité, la transformation de l'économie dans la crise écologique, enfin les premières mesures qu'ils prendraient en accédant à la tête de l'État.

Le débat, ou plutôt la série de monologues qui en a tenu lieu, n'a pas été à la hauteur de enjeux, pourtant identifiés par les protagonistes d'entrée de jeu: citons pêle-mêle l'urgence climatique, le changement de système économique et la rupture avec le néolibéralisme, l'obsession de la croissance du PIB, la survie de l'espèce humaine et l'habitabilité de la planète...

Les auditeurs étaient en droit d'attendre une vision, une in-



Sandrine Rousseau. Écolo radical.

WIKIMEDIA COMMONS / PHOTO: TILLOU 90

tuition politique, un récit de l'avenir et des propositions concrètes à mettre en œuvre à court, moyen et long terme. Au lieu de ça, ils durent se contenter de formules creuses, d'un catalogue de bonnes intentions, de sous-entendu adressés par des bobos à des bobos, et surtout de tous les poncifs du moment.

Pour Yannick Jadot, l'écologie serait « le seul logiciel qui permet de préparer le futur » et les écologistes, les mieux placés pour remporter l'élection présidentielle, car ils ont « toujours été du côté des victimes » et « de ceux qui, dans les fermes, les centres de recherches, les entreprises, les administra-

tions, les associations » souhaitent « une société innovante, apaisée et solidaire ». Sandrine Rousseau a déclaré – sourire en coin – promouvoir une « écologie radicale... car dans "radicale" il y a "racine" », « une écologie féministe en guerre contre le patriarcat, le racisme systémique, la violence, les humiliations... », puis que la société française est aujourd'hui composée « de citoyens qui ne subissent pas le même sort selon leur couleur de peau, leur sexe... ». Il serait donc crucial de changer la structure du pouvoir sans quoi « on ne changera pas notre manière de consommer et de produire ». Pour Governatori, depuis trente ans, l'écologie politique traîne un boulet: la gauche. Et de laisser clairement entendre que si Sandrine Rousseau (représentante de la gauche de la gauche) emporte la primaire, il n'est pas sûr qu'il la soutienne. Enfin, tous se sont engagés à rompre avec les institutions de la V^e République, la palme revenant à Delphine Batho qui entend revenir sur l'élection du président de la République au suffrage universel pour faire entrer la France dans la modernité!

À l'issue de ce pseudo-débat, il n'y a pas vraiment de gagnant, mais il y a une grande perdante: la cause écologique. ■

NICOLAS PALUMBO.

L'Écho du net

■ **Moment keynésien.** Professeur de sciences économiques et sociales, chercheur affilié au laboratoire PHARE et enseignant à l'université Paris 1, notre ami Frédéric Farah, dans une tribune sur le site de *Marianne* (1), analyse l'incapacité de l'UE à proposer un vrai plan de relance à l'occasion de la crise économique provoquée par la pandémie Covid-19.

Ainsi observe-t-il que « le moment keynésien semblait advenir enfin après un premier échec plus de dix ans avant et pour répondre à l'ampleur de la contraction économique, les États étaient priés d'oublier la rigueur budgétaire et pouvaient laisser croître la dette. Avec des partitions différentes, la Banque centrale européenne et les marchés financiers rendaient cet endettement peu coûteux ou

indolore. Le ministre de l'Économie et des Finances Bruno Le Maire indiquait récemment que la facture du "quoi qu'il en coûte" s'élevait à 240 milliards d'euros. Aux dires des observateurs de la vie de l'Union, la relance était désormais d'actualité: un plan de 750 milliards a été mis sur la table, mêlant subventions et prêts. L'Allemagne elle-même décidait de puiser dans ses excédents commerciaux et budgétaires pour répondre à l'urgence de la situation ».

Mais, comme en 2011, l'espoir est vite douché, d'abord par l'Italie où « Mario Draghi souhaite accélérer la réduction des déficits quitte à imposer une austérité inattendue » et par la France où « une récente proposition de loi, adoptée en première lecture en juillet dernier, est venue s'ajouter à un ensemble de préconisations budgétaires qui trahit une pen-

sée banalement connue, celle qui consiste à voir dans la dépense publique un frein à l'activité et un poids excessif à réduire absolument. Pourtant, la pandémie a montré de manière éclatante sa nécessité. Le principe d'équilibre des comptes publics deviendrait une règle d'or, ce qui est surprenant tant cette notion ne dispose d'aucun fondement économique et témoignerait d'une régression intellectuelle sans précédent. Après un gel des impôts sur les catégories les plus aisées, c'est au tour de la dépense d'être bridée et particulièrement la dépense sociale qui est majoritaire dans les dépenses collectives ».

Ce plan de relance n'en est pas un car comme le soulignent deux économistes, Meixing Dai et Moïse Sidiropoulos: « il existe une trinité impossible entre la conduite de politiques budgétaires saines, la mise en place de

systèmes de protection sociale financièrement soutenables et la poursuite des réformes structurelles peu ambitieuses qui entraîneront les économies de l'UEM dans un piège de la stagnation séculaire ».

Et Farah de conclure « le moment keynésien ne connaît qu'ajournement après ajournement. La France par ses choix en matière de politique budgétaire dans l'après "quoi qu'il en coûte" poursuit le démantèlement des outils de politique économique et après la monnaie, le budget doit à son tour être pris dans l'enfer des règles. La démocratie et le bien-être collectif en seront les grands perdants ». Cette question est vitale pour l'avenir.

LOÏC DE BENTZMANN,

(1). <https://www.marianne.net/agora/tribunes-libres/plan-de-relance-limpossible-moment-keynesien-en-france-et-europe>

Recherche grand patron responsable

Les discours prononcés lors de l'université d'été du Medef (25 et 26 août dernier) confirment que, pour le grand patronat comme pour nos gouvernants, le jour d'après ressemblera beaucoup à celui d'avant.

L'université du Medef a ses rites. On s'y réunit dans un endroit plutôt chic, (cette année, l'hippodrome de Longchamp), les grands patrons et les politiques s'y tapent gentiment sur le ventre, le champagne coule à flots et les thèmes de débats sont sans surprise : liberté d'entreprendre, de travailler, de commercer, d'innover... On croise dans les couloirs ou sur les estrades, les mêmes vedettes des médias (coucou Jean-Michel Apathie!), les mêmes experts cravatés, les mêmes économistes coulés dans le moule du libéralisme le plus orthodoxe. Et, comme chaque année, l'incontournable Agnès Verdier-Molinié vient vendre sa camelote à un parterre d'entrepreneurs déjà convaincus!

Autre constante depuis l'été 2017 : les ministres macroniens y sont bien reçus. Geoffroy Roux de Bézieux, maître des cérémonies, a servi à son « cher Bruno (Le Maire) » des remerciements gros comme le bras pour son écoute constante pendant ces mois de pandémie. « *Nous avons eu besoin de l'État, mais maintenant il doit retourner à sa juste place* », a toutefois prévenu le patron des patrons, en insistant sur les souhaits du Medef : moins d'impôts, moins de dépenses publiques, travailler plus, plus



Geoffroy Roux de Bézieux. Le Medef est loin des préoccupations de sa base.

longtemps... Et, comme dans un ballet bien réglé, le « *cher Bruno* » s'est fendu des réponses attendues par son hôte : le « *quoi qu'il en coûte* », c'est fini ; nous allons reprendre le chemin des réformes ; « *l'économie doit créer à nouveau des richesses sans le soutien de l'État* ». Oubliés les discours sur l'État stratège ? La souveraineté industrielle ? Les relocalisations ? Le public ne s'y prêtait visiblement pas !

M. Roux de Bézieux a cru bon d'assortir son hymne à la liberté d'une petite réserve : « *libres oui, mais responsables !* » a-t-il grondé, le sour-

cil froncé, en direction du populo qui manifeste chaque samedi contre le passe sanitaire. Vœu vite oublié dans la suite du discours : est-il responsable d'exiger « *moins d'impôts pour les entreprises* », quand la collectivité nationale s'est saignée de plus de 200 milliards d'euros pour les sauver ? Qui va payer alors ? Les seuls ménages ? Est-il responsable de se féliciter de la fin du « *quoi qu'il en coûte* » alors que beaucoup de secteurs sont loin d'être sortis des difficultés ? Est-il responsable de réclamer à cor et à cri la réforme de l'assurance chômage alors que tant de salariés

ont perdu leur emploi ou vivent dans la terreur de la perdre ?

D'autant que ces discours sont loin des préoccupations des petits patrons français. Ils s'inquiètent d'abord des difficultés d'approvisionnement (matières premières, pièces de rechange) qui pénalisent leurs activités du fait de la pandémie. Et de la mainmise chinoise sur des composants essentiels pour nos industries. Ils s'alarment du manque de main-d'œuvre, en particulier là où le travail est pénible et les salaires peu attractifs. Alors que les groupes du CAC 40 voient leurs profits exploser cette année (60 milliards d'euros contre 43 milliards en 2019), une étude du cabinet Mercer montre que 2021 sera une mauvaise année en termes de revalorisation salariale. La question des salaires sera le sujet brûlant des prochains mois, les syndicats, qui préparent une grande journée d'action le 5 octobre prochain, le savent bien. À l'hippodrome de Longchamp, pas un mot !

Présidentielle oblige, le couple infernal de la droite française, Valérie Pécresse et Xavier Bertrand, est venu faire son marché à Longchamp. Gageons qu'ils y ont trouvé tout ce qu'il faut pour nourrir leurs programmes. Leurs électeurs ne seront pas déçus ! ■

HENRI VALOIS.

La quinzaine sociale

■ **Travail « dignifiant ».** – Il y a deux ans, à l'occasion du centenaire du Bureau international du Travail (BIT), un collectif d'associations, d'ONG et de syndicats lançait un appel en faveur d'un « *travail dignifiant* ». Il s'agissait pour eux de promouvoir un travail qui, au-delà d'une juste rémunération et d'une protection sociale solidaire, offrirait aux travailleurs des conditions d'exercice décentes, la possibilité d'être responsables et créatifs, la fierté d'accomplir un travail de qualité utile socialement. Une étude récente de la Dares (direction de la statistique du ministère du Travail) confirme à quel point cette revendication est plus que jamais justifiée. On y apprend que deux

salariés sur dix désapprouvent les tâches qu'on leur demande d'exécuter, comme par exemple le fait de devoir mentir à des clients, de réaliser des missions inutiles ou dégradantes. un travailleur sur dix juge son travail inutile ; ils sont également 10 % à estimer ne pas avoir les moyens d'effectuer un travail de qualité. Conséquence (pour près de la moitié d'entre eux) : une dégradation de leur santé physique et/ou mentale.

■ **Travail et immigration.** – La Dares, encore, vient de livrer les résultats d'une étude réalisée sur les métiers exercés par les travailleurs immigrés en 2017. Cette année-là, ils étaient 2,7 millions, soit environ 10 % de la population active. L'enquête confirme sans surprise qu'ils sont surreprésentés dans les métiers où les conditions

de travail sont les plus pénibles, les contraintes physiques élevées, le rythme de travail intense, et les tâches répétitives. Ils occupent aussi moins souvent des emplois à temps complet (79 % contre 84 % pour l'ensemble des salariés) et sont plus fréquemment en CDD (15 % contre 10 %). Enfin, ils sont plus menacés par le chômage. L'étude révèle également, à l'encontre des idées reçues, une augmentation du nombre de travailleurs immigrés dans les métiers très qualifiés : ainsi, 14 % des ingénieurs informaticiens sont des immigrés essentiellement natifs de la Tunisie et du Maroc.

■ **Souveraineté industrielle vs rentabilité financière.** – Les candidats au rachat d'Enquans, filiale d'Engie regroupant ses activités de services, viennent de déposer

leur offre de reprise. Parmi eux figurent logiquement les groupes français Bouygues, Eiffage et Spie, mais aussi les fonds américains Apollo, Bain et Carlyle, ainsi que le consortium constitué des fonds européen et français CVC et PAI Partners.

Le géant de l'énergie espère en tirer entre 5 et 6 milliards. L'État, propriétaire d'Engie à hauteur de 23,64 % continue discrètement de brader les bijoux de famille, qui plus est, selon toute probabilité, à des fonds de pension qui ont pour seul souci la rentabilité financière au détriment de l'investissement productif et de l'emploi. Et pendant ce temps, Macron et Le Maire proclament à qui veut l'entendre la nécessité, révélée par la crise sanitaire, de sauvegarder la souveraineté industrielle de notre pays. ■

Irresponsabilité pénale : une réforme impossible ?

La confirmation de l'irresponsabilité pénale du meurtrier de Sarah Halimi par la Cour de cassation en avril a suscité de nombreuses polémiques conduisant Éric Dupond-Moretti à promettre un projet de loi sur cette question. Il a été déposé courant juillet devant l'Assemblée nationale sans apporter d'évolution notable au droit existant.

Le sujet est difficile et on comprend l'embarras du garde des Sceaux à trouver une solution. Techniquement, une infraction pénale comporte trois éléments : le premier est une définition légale du comportement à sanctionner, le second les éléments matériels qui la constituent et le troisième est l'élément moral qui se traduit par l'existence d'une intention coupable. Il faut que ces trois éléments soient réunis pour aboutir à une déclaration de culpabilité et ensuite à une condamnation. L'abolition du discernement, qui conduit à une déclaration d'irresponsabilité pénale, écarte l'élément moral de l'infraction.

Il ne faut pas confondre ce principe avec l'altération partielle ou totale de la conscience de commettre une infraction commise sous l'effet de l'alcool ou de produits stupéfiants qui ne supprime pas l'élément moral mais, dans plusieurs cas, constitue même une circonstance aggravante. Tel est le cas, par exemple, des violences volontaires ou des blessures involontaires commises sous l'effet de l'alcool lorsque l'on conduit un véhicule. La difficulté posée par l'affaire Sarah Halimi vient du fait que la loi ne prévoit pas de distinction entre les causes de l'abolition du discernement notamment lorsqu'elle est provoquée par la consommation de produits stupéfiants.

Dans la pratique, les psychiatres ont du mal à faire la distinction entre les causes de l'abolition du discernement qui sont souvent multiples. Ils en mesurent par contre les effets. Le grand public confond souvent cette notion avec l'abolition de la conscience qui précède ou accompagne la commission des infractions.

Faut-il juger les fous ? Éric Dupond-Moretti posait en ces termes brutaux cette question en avril pour y répondre immédiatement par la négative. En réalité, on juge déjà les fous... En effet, ils sont toujours responsables civilement des conséquences des crimes ou délits qu'ils peuvent commettre : ils sont donc tenus pécuniairement d'indemniser les victimes.

Mieux que cela : en 2008, à l'initiative de Nicolas Sarkozy et de Rachida Dati, dont on connaît la vision répressive du droit pénal, une réforme a introduit dans notre procédure l'irresponsabilité pénale qui vient remplacer le non-lieu du juge d'instruction en cas d'abolition complète du discernement. Il s'agit en fait d'un véritable procès organisé devant la chambre d'instruction en audience publique, juridiction de contrôle du juge d'instruction, avec comparution du mis en cause et des parties. Si elle vient confirmer l'abolition



Affichage pour Sarah Halimi. Cette effroyable affaire a marqué l'opinion publique.

du discernement, elle déclare l'existence de charges suffisantes contre le mis en cause, elle peut prendre des mesures de sûreté pouvant entraîner notamment l'hospitalisation sans consentement pendant

La loi ne prévoit pas de distinction entre les causes de l'abolition du discernement.

une période maximale de vingt ans en cas de crime. Mais il ne peut y avoir de déclaration de culpabilité. Faute d'élément moral de l'infraction, on ne peut donc le condamner à des peines.

Un projet de loi pour rien ? Certains commentateurs parlent d'un projet de loi de circonstances qui ne changera rien dans les faits. Le texte s'articule autour de deux dispositions qui se complètent. Il s'agit d'abord d'exclure l'irresponsabilité pénale lorsque l'abolition du discernement résulte de la consommation de drogue ou d'alcool ayant facilité le passage à l'acte alors que l'auteur avait forgé son « projet criminel ». Pour dire les choses plus simplement, le mis en cause se sera donné du courage en se droguant ou en buvant avant de tuer sa victime... Cela impose un « *retro diagnostic* » des experts et des enquêteurs pour établir le moment où l'auteur a eu l'intention de tuer d'une part et si d'autre part il disposait ou non d'un discernement suffisant à ce moment-là.

Le projet de loi prévoit ensuite de créer deux nouveaux délits lorsque le mis en cause aura consommé de l'alcool ou des stupéfiants ayant provoqué une abolition du discernement pendant laquelle il commet un homicide ou des violences volontaires. Autrement dit, dans cette dernière hypothèse, on vide de substance ce concept fondateur de notre tradition pénale depuis plusieurs siècles : il s'agit de permettre au juge de condamner des personnes dont le discernement était aboli au moment des faits criminels mais pas au moment où elles ont consommé des substances illicites... On contourne ainsi la difficulté posée par la détermination du moment où a été conçu le « projet criminel ».

Le Conseil d'État, dans son avis publié le 19 juillet, se montre circonspect sur ce projet de loi. Sur les premières dispositions, il dit que ce texte vise à répondre à l'émotion suscitée dans l'opinion par l'affaire Halimi et « *qu'il aura une portée plus que limitée, l'exclusion de l'irresponsabilité pénale paraissant très théorique* ». Sur les secondes dispositions, il constate que pour la première fois dans notre droit pénal, il sera possible de condamner des personnes qui auront provoqué l'abolition de leur discernement par l'ingestion de drogue ou d'alcool au moment où elle commettait les faits pour lesquels leur irresponsabilité sera établie... Tout cela lui apparaît fort compliqué. En effet, il faudra pour le coup établir que le mis en cause savait que la consommation d'alcool ou de drogue pouvait entraîner l'abolition de son discernement. Cet élément intentionnel devra bien sûr lui aussi être établi.

Pratiquement, les dossiers d'instruction qui traitent habituellement des faits les plus graves durent plusieurs années et les experts rendent leurs travaux avec beaucoup de retard. On peut donc s'interroger sur l'opportunité d'engager d'éventuelles poursuites sur des personnes déclarées irresponsables pour leur « projet criminel ». Concrètement, il pourra y avoir cumul entre la peine prononcée et les mesures de sûreté décidées par la justice au titre de l'irresponsabilité pénale. L'exécution de la peine sera problématique car il s'agira de détenus faisant des allers-retours entre les établissements psychiatriques et les prisons. Il aurait sans doute été préférable de se contenter de porter les mesures de sûreté prévues par la loi de vingt à trente ans mais cela n'aurait pas satisfait l'opinion qu'il faut séduire à l'approche du scrutin présidentiel. Désormais, on jugera les fous et on les condamnera... Est-ce opportun ? ■

JACQUES DUCONSEIL.

Belgique : vers une nouvelle crise politique ?

La Belgique va-t-elle connaître une nouvelle crise gouvernementale? Voyons quelques dossiers parmi d'autres qui ont fragilisé la coalition gouvernementale cet été.

Une fois n'est pas coutume : l'architecture institutionnelle du pays fait débat. Le gouvernement belge doit présenter un nouveau projet avant 2024. Or le 20 juillet, veille de la fête nationale, Bart de Wever leader de la NV-A, droite nationaliste, a déclaré qu'il serait heureux que la Flandre constitue une confédération avec les Pays-Bas, ce qui reviendrait à faire le deuil de la Belgique. Volonté de marquer à la culotte le Vlaams Belang, l'autre parti nationaliste flamand, et de l'empêcher d'occuper l'espace nationaliste? Bart de Wever a vu sa proposition tournée en ridicule, le 27 juillet, lors d'une interview dans l'émission Op1 de la chaîne hollandaise NPO et a suscité la colère de la classe politique wallonne. En réaction, le leader écologiste Gilles Vanden Buren a publié le 5 septembre dans *Le Vif* une tribune en faveur de l'échelon fédéral insistant sur le fait que les enquêtes d'opinion, y compris en Flandre, montrent une opinion publique acquise à cette idée. Comment la droite



Le Premier ministre belge Alexander de Croo. Sa coalition est en difficulté.

libérale flamande va-t-elle se situer sur ce dossier?

La nomination fin mai de Madame Ihsane Haouach, créatrice d'entreprise et militante associative à la tête du Commissariat à l'Égalité Homme-Femme par la secrétaire d'État écologiste, Sarah Schiltz, suscite d'emblée la polémique dans la coalition. Dès juin 2020, dans une interview, elle avait déclaré qu'elle regrettait l'absence d'un lobby musulman. Début juillet 2021, elle nuancait ses propos dans un entretien au *Soir* regrettant que le principe de séparation de l'Église et de l'État ne soit pas adapté en fonction de la démographie. Le 8 juillet, le Premier mi-

nistre De Croo, doit rappeler à l'ordre sa commissaire et affronter des députés de droite vent debout. Le lendemain, Mme Haouach démissionne, prétextant les attaques violentes dont elle est l'objet. Le même jour *La Libre Belgique* révèle que les Services de renseignement belges ont enquêté sur les liens entre la commissaire et les Frères musulmans, ce qu'elle nie. Le Premier ministre et Mme Schlitz sont de nouveau sur la sellette. Étaient-ils au courant? Sinon pourquoi? Des voix s'élèvent au Parlement, à droite notamment et dans la presse, dénonçant la complaisance de certains écologistes à l'égard des milieux isla-

mistes, ce dont ceux-ci se sont défendus véhémentement en mettant en cause la légèreté de Mme Schlitz dans ses choix.

Dernier dossier qui n'en est qu'à ses balbutiements: la révision du système de retraite, une des contreparties du plan d'aide de l'UE. Libéraux et socialistes s'opposent sur le nombre d'années nécessaires de travail pour toucher une pension minimum. La question de l'indemnisation des chômeurs devrait encore corser l'ambiance cet automne. ■

MARC SÉVRIEN.

Les Faits majeurs

■ **Afghanistan.** – La région du Panchir a-t-elle été conquise par les Talibans? Leur porte-parole Zabiullah Mujahid a annoncé la semaine dernière contrôler entièrement la vallée qui abrite les opposants armés au régime. Historiquement rebelle, le Panchir a échappé dans le passé aux Soviétiques et au précédent régime islamiste. Le général Ahmad Massoud poursuit ses appels aux Afghans pour résister aux fondamentalistes, laissant planer le doute sur le pouvoir réel des Talibans dans cette enclave du Nord-Est du pays.

■ **Guinée.** – La confusion règne encore à Conakry, après le coup d'État militaire orchestré le 5 septembre contre le président Alpha Condé. Le Comité national pour le rassemblement et le développement (CNRD) sous la houlette du colonel Mamady Doumbouya assure *de facto* la transition politique. La Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (Cédeao) a dépêché sur place une délégation chargée d'évaluer la situation. Parmi ses objectifs: percer les intentions du CNRD et connaître le sort réservé au président déchu.

■ **Maroc.** – Le parti de la justice et du développement (PJD, islamiste) du Premier ministre Saad Dine El Otmani a connu une surprenante défaite aux élections législatives. Il n'aura plus que 12 députés au lieu de 125 (sur 395). Le Rassemblement national des indépendants (RNI, libéral) en obtient 97, le Parti Authenticité et Modernité (PAM, libéral), 82, et le Parti de l'Istiqlal (conservateur), 78. Le 10 septembre, le chef du RNI, Aziz Akhannouch, homme d'affaires et ancien ministre de l'Agriculture, a été chargé par le roi de constituer un gouvernement.

Y. L. M.

Voix étrangères

■ **Silence, on tue.** – L'actualité afghane et les vacances de l'été ont totalement oblitéré le conflit éthiopien. L'hebdomadaire italien *Panorama*, le 6 et le 28 août, s'interroge sur ce silence. « *Perché nessuna dice niente?* » Pourquoi personne ne dit rien. Il est fait écho aux confidences d'un travailleur humanitaire sous couvert d'anonymat: « *la catastrophe humanitaire la pire de la décennie* ». Qu'en pense, demande-t-il, le comité Nobel qui a décerné le prix de la paix 2019 au Premier ministre éthiopien Abiy Ahmed alors que l'on sait désormais que la paix avec l'Érythrée préparait l'écrasement de la province frontalière du Tigré? Le gouvernement d'Addis-Abeba avait maintenu un black-out sur la première phase de la guerre alors que parviennent aujourd'hui des accusations de sévices sexuels,

de massacres. Sans informations, personne n'a donc compris le complet retournement de situation au bout de six mois, en juin dernier, lorsque les Tigréens repoussaient l'armée nationale et prenaient à leur tour l'offensive. Personne ne sait aujourd'hui jusqu'où ils sont parvenus, tandis qu'Addis-Abeba décrétrait en hâte une levée en masse.

Le silence favorise la désinformation. Alors qu'aucun journaliste extérieur n'a accès au côté tigréen, les seuls reportages sont conduits depuis Addis-Abeba qui s'efforce de déconsidérer la « rébellion » auprès des médias internationaux: les Tigréens mettraient en première ligne des enfants-soldats, photo à l'appui dans *Panorama* du 28 août; ils s'en seraient pris à la Jérusalem noire, Lalibela et ses églises dans le roc, alors qu'ils sont aussi chrétiens-orthodoxes que leurs adversaires; ils pillent les camions d'aide alimentaire, alors que la

seule route ouverte par l'Est est contrôlée par des milices afar et qu'Addis joue délibérément l'arme alimentaire pour affamer le Tigré; la Commission éthiopienne des droits humains dénonce des massacres en Oromo (au sud d'Addis-Abeba) parce qu'un groupe rebelle s'y serait allié aux Tigréens. Et auparavant? Et ailleurs? L'information et la dénonciation sont à sens unique.

Il faut aller chercher dans la presse kenyane, la plus indépendante dans la région, le *Daily Nation*, le *Daily Standard* et *The East African*, pour trouver un suivi inquiet de la situation en Éthiopie. Toute l'Afrique de l'Est est concernée. Abiy Ahmed était à Kampala et à Kigali fin août. L'Éthiopie contrôle en effet le débit du Nil et garantit la stabilité du Soudan, de Djibouti et de la Somalie. Sa décomposition interne affecte déjà les équilibres régionaux.

Le 11 septembre 2001 a-t-il été le grand événement historique qui structure notre première moitié du XXI^e siècle ? Ben Laden a-t-il réussi à changer le cours de l'Histoire ou bien a-t-il échoué ?

Les papiers d'Abbottabad

PAR YVES LA MARCK.

La surprise ne vient pas de l'évacuation de Kaboul – cent fois prédite par ceux qui connaissaient un peu l'Histoire – mais que les Américains y soient restés vingt ans. Cela ne saurait s'expliquer sans le choc traumatique qu'ils avaient subi avec la destruction des tours jumelles de Manhattan et l'assaut manqué sur le Capitole à Washington. L'invasion de l'Irak en 2003 n'a également pas d'autre justification rationnelle que la paranoïa d'une possible alliance entre Saddam Hussein et Ben Laden. Même mort, le 2 mai 2011, dans l'assaut contre sa résidence pakistanaise, celui-ci fait encore peur. Au seul nom d'Al-Qaïda, chacun tremble toujours.

Il y a quatre ans, le président Donald Trump avait déclassifié la masse de documents saisis lors de ce raid à Abbottabad. Des chercheurs ont depuis inlassablement dépouillé plus de 470 000 références numériques en arabe. Nelly Lahoud en donne un aperçu dans la revue *Foreign Affairs* avant de publier un ouvrage intitulé *Les Ben Laden Papers*. Sa conclusion est que « *Al-Qaïda a bien changé le monde, mais pas dans le sens qu'il souhaitait* » (1).

En attaquant l'Amérique au cœur, le fils de grande famille Hadrami (de l'Hadrâmaout, une *Mancha* arabe), sorte de chevalier à la triste figure, nourri de lectures médiévales, ne se battait pas contre des moulins. Il ne cherchait pas à atteindre le système capitaliste, comme on l'a dit à l'époque. Il n'était pas non plus un nihiliste voulant provoquer l'Apocalypse. Dans la foulée de la Première Guerre du Golfe, il voulait forcer un retrait américain du Moyen-Orient qui devait entraîner, selon lui, le renversement des régimes arabes autocratiques, à commencer par la dynastie des Saoud, et le retour à l'unité des Musulmans dans l'Umma.

Or, c'est le contraire qui s'est produit. Apparemment, selon ses papiers, Oussama Ben Laden n'avait pas imaginé que les Américains entreraient en guerre à la suite de l'attentat. Il n'avait pas de plan B et eut le plus grand mal à survivre. L'invasion de l'Irak fut sa chance, illusoire dans la mesure où Al-Qaïda comme organisation était devenue incapable de regrouper et même d'influencer les groupes djihadistes apparus dans la foulée du chaos post-Saddam. Or les dirigeants américains successifs en étaient restés à Al-Qaïda et ne comprirent pas l'émergence de l'État Islamique (EI) qui obéissait à une tout autre logique.



11 septembre 2001. L'image de l'islam est désormais liée à celle de la terreur.

Le « concept » du 11 septembre. Le retrait de l'Afghanistan, d'Irak et de Syrie pourrait signifier que l'Amérique se sentirait à nouveau à l'abri sur son île-monde, protégée par des océans et des voisins pacifiques au Nord et au Sud, tentée par le « splendide isolement ».

Al-Qaïda a bien changé le monde, mais pas dans le sens qu'il souhaitait.

Retour de la géographie selon Robert Kaplan. Finalement, le président Joe Biden exprime l'opinion de nombreux analystes qui estiment que l'Amérique a surréagi, parce qu'elle a surinterprété l'événement 9/11. Le sabre de Ben Laden était en fait bien court. Cela ne valait certainement pas une guerre. Jürgen Habermas en 2001 avait été bien inspiré de comparer le 11 septembre à août 1914 où l'Europe avait commis une bétise identique.

Jacques Derrida, réagissant comme lui à chaud en 2001, avait néanmoins répété que, quoiqu'inscrit dans l'histoire se continuant, l'événement 9/11 n'était jamais nommé. Il ne se définissait ni par un lieu (Manhattan, Pearl Harbor) ni par une période (guerre 14/18, guerre de Trente ans) ni par son objet (World Trade

Center) ni par la statistique (quantité des victimes). (2) Il n'était qu'une date, sans même que l'on donne l'année. On pouvait donc inférer qu'il n'était pas lié à la géographie mais au temps, au Chronos, encore que, d'une manière intemporelle, Oussama Ben Laden comme George W. Bush ont disparu de la scène sans laisser de trace. Il n'y a pas eu, contrairement à ce que l'on redoutait, de culte de la personne analogue, par exemple, à celle du « Che ».

Que reste-t-il du 11 septembre ? Les territoires – Afghanistan, Moyen-Orient – sont reconfigurés, mais ce ne sont plus que des enjeux locaux, régionaux, pas globaux. Ils ne sont plus au centre de la politique mondiale. La fragilité de la superpuissance américaine, la fin de son hégémonie universelle, laissent au peuple étasunien un goût d'amertume mais qui passera. Le lion blessé panse ses plaies.

Le legs majeur du 11 septembre est la représentation de l'Islam. C'est sans doute là la vraie victoire posthume de Ben Laden. Il a réussi à inscrire l'Islam au cœur des enjeux internationaux. Il avait cru à une sorte de violence révolutionnaire qui, comme la Révolution française ou la bolchevique, ouvrirait une nouvelle ère historique. Le revers de la médaille est que le monde lierait désormais indissolublement l'Islam au 11 septembre, donc à la Terreur.

Ce fut l'effort de Barack Obama, au temps des « printemps arabes », de tenter de délier les deux, notamment dans son discours du Caire (2009). Les papiers saisis au Pakistan révèlent que Ben Laden (aidé de ses deux filles) s'efforçait de mettre au point une déclaration sur les révolutions arabes lorsqu'il fut tué. Le renversement des régimes autocratiques avait été son objectif mais les conditions d'une véritable révolution ne lui paraissaient pas encore réunies. On appréciera le parallèle avec la pensée marxiste, ce qui confirmera ceux qui pensent que, en renversant la formule de Jules Monnerot (3), l'Islam est le communisme du XXI^e siècle. ■

(1). *Foreign Affairs*, septembre-octobre 2021.

(2). Jacques Derrida, Jürgen Habermas, *Le concept du 11 septembre*. Dialogues à New York avec Giovanna Borradori, Galilée, 2003.

(3). Jules Monnerot (1909-1995). Sociologue majeur, spécialiste de la révolution communiste, il fut parmi les principaux contributeurs de *La Nation française* de Pierre Boutang. Selon lui, le communisme était l'islam du XX^e siècle.



© PIXABAY, PHOTO GRATUITE ALEXANDRA KOCH.

Agir contre les pandémies

Depuis le début de la crise sanitaire, nous avons publié maintes critiques de la politique sanitaire menée par les dirigeants du pays et des lourdes fautes commises par les deux précédentes équipes. L'aggravation de la crise politique qui résulte des lenteurs et des échecs de l'action gouvernementale s'accompagne d'une crise de l'autorité scientifique qu'il nous faut appréhender aussi rigoureusement que possible avant de présenter nos propositions face à la menace récurrente des pandémies.

La pandémie qui frappe la planète était prévisible. Le bilan des différentes politiques sanitaires menées dans le monde n'est pas encore fait mais il est clair que la France s'est, quant à elle, volontairement désarmée après 2010, alors qu'elle s'était préparée, à partir de 2004, à affronter une épidémie de grippe aviaire. Les stocks de masques et de vaccins étaient prêts en 2009 lors de l'épidémie de grippe A (H1N1) qui avait été arrêtée par une efficace campagne sur les gestes barrière accompagnée par la vaccination de huit millions de personnes. Un rapport parlementaire avait alors analysé les failles du dispositif sanitaire et présenté 42 propositions destinées à renforcer nos capacités de réaction (1).

Au lieu de considérer l'épisode du H1N1 comme une alerte grave, les gouvernements de droite et de gauche ont jugé qu'il n'y avait plus lieu de s'inquiéter, laissant par ailleurs s'accomplir les effets de l'austérité sur l'hôpital public. Au printemps 2020, le résultat de cette politique de désarmement sanitaire s'est soudain affiché sur les écrans des téléviseurs : pénurie de masques, de blouses médicales, de seringues, de respirateurs, de lits, et de médicaments massivement fabriqués

en Chine et en Inde. Après avoir hésité à choisir entre l'immunité naturelle et un confinement imposé en toute hâte, mais en laissant prospérer le laxisme aéroportuaire, le gouvernement a largement raté la campagne de tests de septembre 2020 puis décidé, face à la reprise de l'épidémie, un deuxième confinement assorti de mesures inutiles – la fermeture des petits magasins – et de limitations de déplacements aussi pointilleuses que peu respectées. Ces carences, ces mensonges et ces hésitations, contrebalancées par des décisions brutales, ont provoqué dans l'opinion publique une profonde perte de confiance qui a accru l'impopularité d'un Emmanuel Macron campé en chef de guerre... mais conseillé par le cabinet McKinsey et autres officines du même acabit.

Au cours de la première phase de la pandémie, la Nouvelle Action royaliste a vécu dans l'angoisse la progression du virus, critiqué les incohérences gouvernementales tout en approuvant les mesures de soutien à l'activité économique et en souhaitant l'arrivée d'un vaccin. Or les lents progrès de la campagne de vaccination s'accompagnent de contestations virulentes de la nécessité vaccinale et des mesures de contrôle sanitaire.

La crise de l'autorité scientifique n'est pas nouvelle mais elle s'exprime depuis juillet par d'importantes manifestations de rue qui rassemblent les militants hostiles à la vaccination, les opposants au passe sanitaire et des contestataires plus ou moins radicaux qui réactivent d'anciens conflits. Dubitative ou virulente, la mise en question de l'efficacité vaccinale a trois causes :

- le sentiment de sécurité provoqué par les vaccins obligatoires a paradoxalement favorisé les discours portant sur leur inutilité ou sur leur malfaisance ;
- les chaînes d'information en continu ont fait de la crise sanitaire un spectacle permanent et les interrogations des scientifiques ont été transformées en débat d'opinion, avec l'aide empressée de médecins qui se sont livrés à des campagnes d'autopromotion ;
- le mépris manifesté à l'égard de l'Académie de Médecine et de l'Académie des Sciences par Emmanuel Macron créant un « Conseil de défense sanitaire » qu'il préside et un « Conseil scientifique Covid-19 » qu'il écoute quand il le juge bon.

Quand il ne joue pas le rôle du Premier ministre ou du ministre de la Santé, le chef de l'État se fait expert en épidémiologie

et livre des explications médicales sur les réseaux sociaux. C'est favoriser la confusion des domaines, quotidiennement entretenue par le bavardage médiatique sur la pandémie.

Science et politique. Il importe d'en revenir à une claire distinction entre ce qui relève de la science et ce qui relève du politique. Le politique relève de la philosophie et de la sacralité; la politique est un art opératif alourdi par les contingences et soumis à l'incertitude; le débat politique se déroule devant l'opinion publique et mobilise des argumentaires qui se veulent pertinents, cohérents et réalistes mais aussi des passions et des pulsions, des mémoires collectives et des projets. Les sciences sont faites par des chercheurs qui élaborent des concepts, construisent des hypothèses et procèdent à des vérifications qui peuvent être réfutées par d'autres chercheurs mais qui permettent des réalisations concrètes. Les énoncés scientifiques sont soumis à des règles méthodiques qui permettent de comprendre un fragment de réel alors que les énoncés politiques, aussi imprécis soient-ils, tentent de transformer le réel et parfois y réussissent. Les tâches et les enjeux sont trop différents pour qu'il soit possible de passer d'un domaine à un autre. Les inventeurs d'une « science prolétarienne » se sont couverts de ridicule – lors de l'affaire Lyssenko – et ceux qui ont tenté d'inventer une « physique politique » ont connu de cinglants échecs. Ce qui vaut pour la biologie et pour la physique vaut aussi pour la virologie, l'épidémiologie et la vaccinologie: les résultats acquis dans ces trois derniers domaines ne peuvent être mis en cause hors de la communauté scientifique, faute des connaissances indispensables à une critique ou à une réfutation.

De quelque nature qu'ils soient, les pouvoirs politiques respectent les acquis scientifiques mais gardent leur pleine liberté de décision stratégique. Il en est ainsi face à la Covid-19. Surpris par la rapidité de la contagion virale, les gouvernements du monde entier ont imposé des formes plus ou moins strictes de confinement. En Europe, ces fortes contraintes, qui suspendaient les libertés publiques, ont été acceptées par peur, justifiée, de la maladie et de la mort. Sur recommandation des autorités scientifiques et en l'absence de tout traitement préventif ou curatif, les gouvernements ont organisé des campagnes de vaccination massive qui ont eu les effets attendus: baisse des contaminations, des hospitalisations et du nombre de décès, corrélation étroite entre les hospitalisations et les personnes non-vaccinées.

Il est donc nécessaire et urgent de poursuivre la campagne de vaccination en tenant compte des réticences de nombreux citoyens mais une organisation politique ne saurait préconiser le refus de la vaccination ou des traitements alternatifs tant que ceux-ci n'auront pas été validés selon



© WIKIMEDIA COMMONS / PHOTO: LUDOVIC PEREIRA

Olivier Véran. Ses attermoissements et sa communication brouillonne ont dévalorisé la parole publique.

les protocoles habituels par la communauté scientifique.

En revanche, le contrôle sanitaire de la population relève de la décision politique et appelle des appréciations politiques de la part des organisations et des citoyens. Telle qu'elle a été conçue par Emmanuel Macron, qui revendique la responsabilité

L'autoritarisme brouillon du gouvernement et les doutes qu'il laisse planer sur la levée des contraintes sanitaires contrastent avec le consensus qui règne chez nos voisins.

de la conduite des opérations, la campagne française de vaccination mise en œuvre à partir de janvier a été caractérisée par l'arbitraire et le désordre: le recours injustifié à une société privée – Doctolib – rapidement engorgée et le passage obligé par Internet ont découragé maintes personnes âgées et ralenti la vaccination de cette partie de la population, pourtant prioritaire. La levée des limitations de circulation sur le territoire et la fin du couvre-feu ont créé dans la population un sentiment de sécurité qui a ralenti la vaccination des personnes de plus en plus jeunes qui y étaient conviées.

Chantage et révolte. Au début de l'été, l'Élysée a constaté que la France accusait un retard considérable par rapport à ses voisins allemands, italiens et britanniques – alors que la forte contagiosité du variant Delta faisait peser un risque accru sur notre pays. Survenue au printemps, la catas-

trophe indienne provoquée par le nouveau variant aurait dû inciter le gouvernement à se concerter avec les représentants de l'ensemble des secteurs concernés – Assistance publique, transports publics, spectacle, restauration – pour organiser des parades. Après une période d'optimisme injustifié, Emmanuel Macron a, au contraire, choisi, le 12 juillet, de faire une série d'annonces brutales et incohérentes: menaces sur l'emploi des personnes non vaccinées à l'hôpital et dans la restauration, vaccination obligatoire pour les pompiers mais pas pour les policiers, instauration d'un passe sanitaire dans les TGV, mais ni dans les TER ni dans les métros et les bus, aux terrasses des cafés mais pas dans les restaurants d'entreprise...

Faute de pouvoir imposer la vaccination obligatoire, on a utilisé des procédés de contrainte et de chantage qui ont provoqué ce que le gouvernement redoutait depuis un an: le durcissement et l'amplification d'un mouvement de révolte latent. L'autoritarisme brouillon du gouvernement et les doutes qu'il laisse planer sur la levée des contraintes sanitaires contrastent avec le consensus qui règne chez nos voisins et qui permet une vaccination de masse assortie de faibles contraintes. L'Espagne est à cet égard exemplaire avec un taux de vaccination de 75 % fin août sans passe sanitaire.

Telle qu'elle se développe en France, la crise politique et sanitaire nous amènera à préciser et à compléter des propositions destinées à anticiper et à maîtriser les pandémies futures qui sont en lien avec la mondialisation et le changement climatique:

- strict contrôle public de l'industrie pharmaceutique et reconquête de notre indépendance dans le domaine sanitaire;
- plans d'investissement pour l'hospitalisation publique et pour la recherche;
- développement de l'information scientifique;
- reprise des propositions parlementaires destinées à associer les personnels de santé, les collectivités locales et les citoyens à la lutte contre les pandémies;
- mobilisation des citoyens, sensibilisés par le passe sanitaire, au danger de la surveillance généralisée, contre les sociétés privées qui ont installé des dispositifs numériques de fichage sur lesquels les individus et les pouvoirs publics nationaux n'ont aucune prise (2);
- appel à la mobilisation des institutions internationales afin que les pays peu développés puissent bénéficier d'une protection vaccinale optimale et de l'ensemble des moyens de prévention et de lutte contre la pandémie présente et contre celles à venir. ■

NICOLAS PALUMBO
et BERTRAND RENOUVIN.

(1). Assemblée nationale, Rapport de la Commission d'enquête sur la campagne de vaccination contre la grippe A, 6 juillet 2010.

(2). Cf. la motion sur la souveraineté numéro adoptée par le 36^e congrès de la NAR.

Une Westphalie orientale



Delphine Allès.

© ANTARA PHOTO.

Le système contemporain des relations internationales est post-westphalien dans la mesure où il donne à l'État la primauté sur la religion. Ce qui ne vaut pas pour les États issus de la décolonisation. Le cas indonésien est exemplaire.

Élève de Bertrand Badie, agrégée de sciences politiques, directrice de la filière « Relations internationales » à l'Institut des Langues orientales (INALCO), spécialiste de l'Indonésie, Delphine Allès enseigne le « décentrement du regard » qui permet de comprendre le monde « vu de Java » et invite les européocentristes à la modestie et à la relativité.

Elle bouscule le « mythe du sécularisme » mais confond aussi la « surinterprétation confessionnelle » du système

international. La vérité lui semble à mi-chemin. Selon elle, c'est pour avoir fait de l'État séculier le détenteur exclusif de la souveraineté que la religion a été cantonnée à un rôle déviant, sur « un registre contestataire » qui doit être contrôlé et réprimé.

On peut en discuter pour les traités de Westphalie qui mirent fin à la guerre de Trente ans. On ne saurait le nier pour les États issus de la décolonisation qui sont largement majoritaires à l'ONU. La re-

ligion y fut souvent une force de libération, l'une des sources de la souveraineté étatique. Il n'y a pas eu opposition mais bien combinaison. L'harmone atteint son apogée avec le *Pankasilla*, les cinq principes de tolérance qui dominent la politique indonésienne depuis le père-fondateur Soekarno.

Les traités de Westphalie marquent la sortie hors de la Chrétienté mais non la sortie de la religion. Des États catholiques se retrouvent à égalité avec des États protestants au sein d'un système international « neutre ». La question est de savoir pourquoi ce type de relations n'a pas pu être étendu hors du champ chrétien, aux États musulmans et à l'Asie. À l'inverse, Delphine Allès s'étonne du discours d'Obama au Caire en 2009 adressé, par-dessus les États, à une mythique Umma, directement aux « musulmans » pris comme sujets d'une religion au motif qu'elle y serait majoritaire, et non en tant que « citoyens ». Le défaut était déjà chez Huntington qui avait érigé les « civilisations », définies à partir des cultures religieuses, en acteurs majeurs du système mondial.

Pour l'auteur donc, ni sécularisme ni confessionnalisation. Comment étendre le système westphalien ainsi entendu

hors de ladite « communauté internationale », fiction qui ne recouvre qu'un modèle géographiquement circonscrit ? Est-il possible de le rendre universel ? Comment inventer une « Estphalie » (« Eastphalia ») ? L'auteur décrypte la diplomatie indonésienne qui, tout en restant fidèle au pluralisme religieux et à la démocratie, a pu développer en tant que premier pays musulman du monde par la démographie, un volet « diplomatie musulmane », notamment à l'échelle de l'OCI (Organisation de la Coopération Islamique) qui regroupe plus d'une cinquantaine d'États, on dit bien États et non groupes religieux.

La modélisation du cas indonésien, la théorisation à partir de lui du système international global, sa conceptualisation parfois ardue, susciteront des objections moins peut-être de la part des spécialistes de cette terre où l'on a fait heureusement « la part des dieux » que quant à sa généralisation à d'autres champs géographiques qui sont d'une triste actualité. ■

DOMINIQUE DECHERE.

► Delphine Allès, *La Part des dieux. Religion et relations internationales*, CNRS Éditions, avril 2021.

Dans les revues

■ **Le passe sanitaire et les libertés.** Le numéro de septembre du *Monde Diplomatique* se livre, sous la plume de Raphaël Kempf (1), à une analyse juridique très critique des dispositions contenues dans la loi n° 2021-1040 du 5 août 2021 qui étend l'obligation du passe sanitaire à l'ensemble de la population et à nombre de nos activités « ordinaires » (aller au restaurant ou au bistrot, prendre un train, voir un film, faire ses courses dans de grands centres commerciaux, rendre visite à un proche à l'hôpital, aller au concert ou dans une petite salle de spectacle...), en reniement des engagements pris



trois mois plus tôt par le gouvernement.

L'auteur fustige la méthode utilisée pour introduire « *en catimini* » ces dispositions par le biais d'un amendement gouvernemental du 3 mai 2021 qui, à l'époque, avait été justifié au prix d'une acrobatie contorsion mentale et intellectuelle selon laquelle ce passe sanitaire « peut s'inscrire dans une démarche citoyenne de renforcement des capacités et du pouvoir d'agir des individus face à l'épidémie » (!!!) et qu'il « ne saurait être étendu aux activités du quotidien telles que faire ses courses, aller au travail ou encore, pour ne citer que ces exemples, se rendre dans un service public ».

Il y a donc bien atteinte à la liberté d'aller et venir, comme l'a souligné le Conseil constitutionnel. Raphaël Kempf évoque également les contrôles de police qui sont désormais pratiqués sans que les forces de l'ordre n'aient à les justifier par des comportements

suspects ou une suspicion d'infraction : le seul fait de se trouver dans l'espace public constitue à lui seul une infraction potentielle sauf auto-attestation dûment complétée et signée. Ce sont ainsi plus de 2,2 millions d'amendes qui ont été distribuées entre mars 2020 et avril 2021, sans contrôle possible d'une quelconque autorité judiciaire. Chaque citoyen n'est plus considéré comme « *préssumé innocent sauf preuve du contraire* » mais comme « *préssumé coupable sauf preuve du contraire* » et l'ensemble de la population est vue comme « *une entité hostile et suspecte* ».

L'article pointe aussi l'utilisation de plus en plus fréquente de moyens technologiques de surveillance de type *Big Brother* tels que les drones : alors que deux associations, dont la Ligue des Droits de l'Homme, avaient obtenu du Conseil d'État (18 mai 2020) l'interdiction de ces pratiques, il n'en a été tenu aucun compte, obligeant cette même juridiction

à signaler de nouveau (décembre 2020) l'illégalité de celles-ci. L'auteur dénonce ces « *passages en force* » incompatibles avec un État de droit : « *Surveillance débridée, arbitraire policier, sorties de route juridiques : la crise sanitaire a tout permis* ».

Enfin, citant la censure exercée par le Conseil constitutionnel concernant une disposition symbolique du projet gouvernemental, à savoir l'isolement automatique – sous contrainte – de toutes les personnes diagnostiquées positives au Covid-19, Raphaël Kempf constate que « *comme à leur habitude, les "sages" ont censuré la disposition la plus ubuesque pour entériner le reste du texte* ».

L. de B.

► *Le Monde diplomatique*, N° 810. Septembre 2021. En kiosque.

(1). Avocat. Auteur d'*Ennemis d'État. Les lois scélérates, des « anarchistes » aux « terroristes »*. La Fabrique, 2019.

DR.



par Gérard Leclerc

Un monde fou?

Il est des jours où il est permis de se poser la question : notre monde est-il en train de devenir fou? Oh certes, il y a sans doute des précédents. Je songe à une série de films parus dans les années soixante sous le titre italien *Mondo cane*, c'est-à-dire un monde de chien. Mais ce qui nous était donné à voir concernait les marges de la société, nous renvoyant au visage une humanité en triste état. Le monde d'aujourd'hui se caractérise par une vague de dérèglements mentaux qui semblent recouvrir des pans entiers de la société et met en danger son équilibre général : « Ils ne mourraient pas tous mais tous étaient frappés. » Le mot célèbre du fabuliste évoquant la peste pourrait nous mettre sur la voie du diagnostic, à cette réserve près que le « tous » demeure métaphorique et qu'il existe heureusement des poches de résistance au fléau. Encore faut-il que ces poches se mobilisent grâce à une prise de conscience adéquate du phénomène.

Notre excellente collègue, Sonia Mabrouk, dans un court essai qui a le mérite de définir clairement son sujet, ne craint pas de nous avertir : « *La machine à asservir est en marche. Qui pourra l'arrêter et comment?* » En quelques exemples significatifs, elle explique concrètement les manœuvres des techniciens de cette machine : « *D'Assa Traoré complaisamment couronnée "nouvelle figure de l'antiracisme" à Alice Coffin, symbole du néo-féminisme radical, en passant par Camélia Jordana, qui vomit sa haine des policiers, et le maire de Grenoble, Éric Piolle, maître d'œuvre de la dégenération des écoles de sa ville, sans oublier ceux qui ont renforcé l'entrisme islamiste, toutes ces figures ont en commun de vouloir faire tomber le "système" et de lutter contre les discriminations croisées. La stratégie de ces "déconstructeurs" repose sur un concept devenu courant dans le débat public, l'intersectionnalité des luttes, autrement dit le combat visant à défendre, uniformément toutes les minorités victimes de discrimination, de classe, de sexe et de race.* »

Les gens de ma génération peuvent ainsi se rendre compte à quel point nous avons changé d'époque. Elle est loin, en effet, cette toute-puissance du marxisme sous sa désinence léniniste, qui entraînait l'intelligentsia dans son ensemble, jusqu'à ceux qui préféreraient avoir tort avec Sartre que raison avec Aron. Peut-être pourrait-on saisir un point commun entre le combat pour les damnés de la terre et celui en faveur des discriminés? C'est toujours l'aliénation qui est en cause, avec la volonté de mettre fin à l'injustice constitutive des sociétés. Mais il y avait au point de départ de Marx une sorte d'option humaniste que l'on peine à retrouver aujourd'hui chez des déconstructeurs acharnés à détruire l'architecture de l'humanisme hérité des Grecs.

On pourrait discuter aussi à propos de la violence accoucheuse de l'histoire. Érigée en système, elle nous a amenés à l'amoncellement des crimes d'un siècle totalitaire. On dira que la violence déconstructrice ne présente pas pour le moment cette *hubris* mortifère. Mais on ne sait pas encore ce que l'avenir nous réserve avec la puissance de haine contenue dans des mouvements qui ont l'ambition de transformer la nature humaine, désormais privée des limites sur lesquelles veillent les dieux, et dont la tragédie ne cessait de nous rappeler la nécessité. D'ores et déjà, la violence règne psychologiquement sur des campus où il est interdit de

s'opposer à l'orthodoxie correcte. La contagion américaine nous gagne, avec des listes d'auteurs et de conférenciers indésirables.

De cette violence singulière, Sonia Mabrouk fournit une idée frappante en évoquant le sort auquel a été livrée une universitaire américaine, Lisa Littman, coupable d'avoir porté la contradiction à la théorie du genre. En montrant comment la pression sociale conduisait à se conformer à la théorie, elle en sapaait les préalables : « *Aux Etats-Unis comme désormais en Europe et plus singulièrement en France l'examen critique laisse place à des réactions pavloviennes d'intimidation et de dénigrement des auteurs d'études dérangement pour la théorie du genre.* » Éric Piolle, le maire écologiste de Grenoble, s'inscrit dans la même tendance lorsqu'il entend « dégenrer » les écoles de sa ville : « *Tout enfant faisant référence aux différences biologiques, finira par se sentir coupable d'avoir fauté, puisque cela fera partie de l'enseignement inculqué.* »

Autre aspect de l'intrusion violente de l'idéologie, la haine diffusée à l'encontre des hommes par les néoféministes : « *Elles ont en horreur toutes ces femmes qui ne font pas du "mâle blanc" l'oppresser systématique. Car loin de militer pour l'égalité des sexes, ces égéries contemporaines prônent l'effacement et la culpabilisation des hommes, rejoignant ainsi les thèses genrées les plus réactionnaires.* » Ces déviations idéologiques se retrouvent, avec les mêmes réflexes totalisants, lorsqu'il s'agit de décolonialisme (j'ai traité le sujet en analysant l'essai de Pierre-André Taguieff, *Royaliste* n° 1200 du 7 décembre 2020) ou encore l'anti-spécisme. Je me permets, à ce propos, de rappeler l'ouvrage essentiel de Jean-François Braunstein (*La philosophie devenue folle*, Grasset, *Royaliste* n° 1151, 24 septembre 2018). Sonia Mabrouk ajoute à sa liste déjà conséquente de déconstructeurs la menace extérieure que constitue les Gafam. En effet, ceux-ci pourraient instaurer une véritable idéologie du zéro-contact, sous couvert d'un monde hyper-connecté, dans le but de renforcer leur modèle économique. Mais la plus grave menace peut se résumer ainsi : « *Vous ne pourrez dire que ce que l'on vous autorisera à dire.* »

Force est d'envisager, comme Sonia Mabrouk, la stratégie de résistance à l'encontre de ce mal universel. D'origine tunisienne, elle ose proclamer son attachement à la France qui l'a accueillie et à son héritage. On pourra sans doute objecter, comme certains, à sa conception d'un christianisme culturel, c'est-à-dire non nécessairement lié à la foi. Mais il s'agit pour elle de fortifier « *les murs de la civilisation occidentale bien mal en point* ». On lui accordera que face à la destruction en marche de nos raisons de vivre il est urgent d'inventer les formes les plus appropriées de la résistance. ■



► Sonia Mabrouk, *Insoumission française. Décoloniaux, écologistes radicaux, islamo-compatibles : les véritables menaces*, Les Éditions de l'Observatoire.

Naissance d'une Révolution

Pour l'historien Emmanuel de Waresquiel, la semaine du 17 au 23 juin 1789 ne marque pas seulement l'entrée en révolution de la France, elle en exprime plus ou moins explicitement tous les développements à venir. Elle constitue son ADN.

Cette révolution qui commence est l'expression d'une société en plein bouleversement. Les paysans comme les artisans ne supportent plus le poids de l'impôt, poids d'autant plus ressenti en période de crise économique. Les bourgeois et une partie de la noblesse se supportent plus un système politique dans lequel ils n'ont aucune part. Une partie du clergé aspire à une réforme de l'Église et se sent peu solidaire de ceux des évêques qui considèrent leur charge d'abord comme une source de revenus. Les néo-jansénistes contestent l'absolutisme royal. Sans oublier les parlementaires qui se veulent protecteurs des libertés françaises et qui estiment qu'ils ont le droit d'amender ou de contester les lois qui leur sont proposées.

Les émeutes de Grenoble à l'été 1788 expriment localement ce mécontentement interclasses. Mais ces journées ne sont que le moment paroxystique de manifestations ou d'émeutes que les autorités compétentes ont de plus en plus de mal à maîtriser. Parfois même, elles baissent les bras. À Marseille, ce sont des autorités nées de l'émeute qui organisent les élections aux États généraux. C'est dire l'effervescence qui règne au moment où les États généraux se réunissent à Versailles le 5 mai 1789. Villes comme campagnes sont parcourues par des rumeurs, par principe invérifiables mais qui échauffent les esprits. Le 5 mai 1789, la société traditionnelle et l'État qui la garantit sont à l'agonie sans en être tout à fait conscients.

La révolte du tiers état. Il ne faut que quelques séances pour que le tiers état refuse les modes de fonctionnement qu'on veut lui imposer. La vérification des pouvoirs de chaque député qui se fait de manière séparée, par ordre, suscite le mécontentement. Les orateurs et les leaders commencent à s'affirmer. Certains fréquentent les clubs qui naissent à ce moment-là. Le temps qui passe exacerbe les revendications. Très vite est au cœur des discussions entre députés la question de la souveraineté, Qui en est le détenteur : le roi ou la nation ? Si la deuxième option est retenue, alors la division des États généraux par ordre n'a pas lieu d'être, et les États généraux eux-mêmes sont une institution caduque.

Ces discussions interpellent la Cour et le roi et celui-ci est en proie à des conseils contradictoires. D'un côté Artois et ceux qui vont constituer les premiers contingents de l'Émigration, poussent le roi à ne rien céder. De l'autre, Necker, convaincu d'être l'homme de la situation



Emmanuel de Waresquiel dresse un portrait très équilibré de la France de 1789.

du fait entre autres de sa popularité et qui pêche la patience. C'est dans ce contexte que prend place une semaine cruciale.

Le 17 juin, les députés du Tiers se proclament Assemblée nationale. Le 20 trouvant la salle des Menus Plaisirs fermée

Homme de culture, Louis XVI est convaincu qu'il faut des réformes et il y consent.

pour travaux afin de préparer la séance royale du 22 juin, Ils y décèlent une manœuvre dirigée contre eux et trouvent refuge dans une salle de Jeu de Paume où ils prêtent serment de ne point se séparer avant d'avoir donné à la France une Constitution. En fait beaucoup de députés sont inquiets et redoutent d'être arrêtés de peur d'être allés trop loin. Le 23 juin, les députés refusent de se retirer après le discours du roi qui a fait enfin connaître ses intentions, jugées peu réformatrices par les hommes du Tiers. Necker d'ailleurs n'est pas là ce qui fait craindre un désaveu de la part du monarque. Il faudra que le soir-même Necker se présente à une foule, venue de Versailles et de Paris pour le soutenir, pour calmer les esprits. Louis XVI n'a nullement l'intention de se séparer de son ministre dont la présence rassure les créanciers de l'État.

Pendant ce temps, les députés du Tiers, ont trouvé refuge dans l'église Saint-Louis,

rejoints par une petite partie des députés du clergé et de la noblesse, où ils décrètent devant un public nombreux que désormais l'Assemblée est inviolable et que de ce fait, toute tentative de dissolution ou d'arrestation de ses membres est illégale. Encore une fois, le roi rejette tout affrontement. La séance royale achevée, il est parti pour la chasse. Tout ce qui porte la marque de la révolution est donc présent durant cette semaine : opposition entre différentes conceptions de la souveraineté, lutte entre l'Assemblée et le monarque, plus tard entre l'exécutif et le législatif, rôle d'agitatrice de la presse, place des clubs où les idées germent et se développent, la montée aux extrêmes laissant peu de place aux tièdes ou aux modérés.

Le roi réformateur. Le livre d'Emmanuel de Waresquiel brille par ses portraits, individuels et collectifs. Personnages connus ou non, comme ceux de ces députés de la noblesse, bien plus âgés que ceux du tiers état, ayant souvent servi dans l'armée et soucieux de voir préservés le prestige de leur rang, plus peut-être que leurs avantages fiscaux.

De tous ces portraits émerge celui du roi. Homme de culture, Louis XVI est convaincu qu'il faut des réformes et il y consent. Sa séance royale en témoigne. Il veut la fin des douanes intérieures, de la corvée, de la question. Il veut le vote de l'impôt par des assemblées élues, et l'approbation des projets de loi par ces assemblées. Il veut que les protestants bénéficient pleinement de l'état civil. Il ne veut cependant pas remettre en cause la société par ordres. Il veut que les ordres continuent de siéger séparément et enfin il refuse que sa souveraineté soit remise en cause. Ce qui sera changé le sera parce qu'il l'a décidé. Pourtant, il ne prend pas la mesure de la situation. Il ne sait pas se créer de relais au sein du tiers état et il ne sait pas décider vite au milieu des avis contradictoires. C'est un intellectuel qui a besoin de temps pour réfléchir. Or, le temps, c'est bien ce qui lui manque. Louis XVI ne reviendra jamais sur sa vision du changement, même en 1791 lorsqu'il s'échappe de Paris et qu'il laisse une adresse au pays. Si Emmanuel de Waresquiel nous montre que bien des événements qui vont suivre sont en gestation dans cette terrible semaine, il nous montre aussi qu'une autre Révolution aurait peut-être pu être possible. ■

MARC SÉVRIEN.

► Emmanuel de Waresquiel, *Sept jours : 17-23 juin 1789. La France entre en Révolution*, Tallandier ; septembre 2020.

L'inspecteur Harry de la littérature ?

Quand il ne compose pas de bons romans, Bruno Lafourcade écrit au vitriol et taille en pièces ce qui l'agace. Exemple: son petit dernier livre, sorte de dictionnaire de ce qu'il exècre ou admire en matière d'écriture contemporaine.

Confronté à ce qu'il faut bien qualifier de mauvais livres, une première attitude est de garder le silence. Il en est une autre qui consiste à dire tout le mal que l'on pense du gougnafer qui nous a pompé l'air et, pendant qu'il y était, nos sous. Lafourcade, dans *La Littérature à balles réelles* est plutôt un adepte de la seconde. Romancier inspiré et grinçant, si l'on s'en tient à *L'Ivraie* (Léo Scheer, 2018,) et à *Saint-Marsan* (Tdo Éditions, 2019), il sait se muer en pamphlétaire teigneux (*Les Nouveaux Vertueux*, Jean-Dézert, 2017; *Une Jeunesse les dents serrées*, P.-G. de Roux, 2019), et ses diatribes ne sont pas sans rappeler Bloy, Bernanos ou Muray.

Quand il n'aime pas, Lafourcade massacre. Là où il se montre original, c'est qu'il ne donne pas la mort à la façon d'un vulgaire bourreau, mais qu'il la constate comme un médecin légiste, après avoir disséqué l'« œuvre » du défunt, ce mauvais plaisant qui a cru bon de l'énerver, et sur le cercueil duquel il jette de



Bruno Lafourcade.

généreuses pelletées de terre. « *Mort cérébrale* »: c'est sans doute ce qu'il écrirait dans son rapport d'autopsie, s'il avait à établir les causes ayant entraîné le décès (littéraire) de celui qui repart les pieds devant de sa table d'opération. Et « *Ci-gît on ne sait trop quoi* », s'il devait choisir une épitaphe à inscrire sur la tombe du trépassé.

Olivier Adam, Christine Angot, Philippe Djian, David Foenkinos, Yann Moix, Amélie Nothomb, Katherine Pancol, Tatiana de Rosnay... Tout ce que notre époque ose appeler « littérature » en prend pour son grade. Le talent destructeur de Lafourcade est jubilatoire. En faisant office d'ange exterminateur, il ne fait pas que ven-

ger ceux qui persistent à aimer la vraie littérature, celle qui suppose en général qu'on mette « sa peau sur la table » comme disait feu « le reclus de Meudon », et non pas ces biens de consommation courants qu'on retrouve immanquablement en tête de gondoles des libraires, y compris lorsqu'ils se piquent d'être « indépendants ». Il nous sert d'exutoire. Il nous réjouit.

Il nous réjouit d'autant plus qu'il est capable d'aimer et d'écrire tout le bien qu'il pense d'un Benoît Duteurtre, « *devenu sans le pessimisme ni la férocité de l'auteur d'Uranus, notre Marcel Aymé* » et de reconnaître en Patrice Jean « *le romancier le plus lucide de notre temps* ». Qu'il est capable

de se flageller avec humour et sans ménagement. Qu'il a surtout la capacité d'aller au-delà des signes qui, d'ordinaire, ne trompent pas lorsqu'il s'agit de reconnaître un escroc. Par exemple quand, faisant fi du fait que Nicolas Fargue a obtenu le prix Télérama / France-Culture – récompense compromettante s'il en est –, il se demande si celui-ci ne serait pas, « *sans avoir l'air d'y toucher, un des rares romanciers de notre époque* ».

Loin d'être une compilation de ses détestations, agrémentée d'un exercice de contrition à son égard, *La Littérature à balles réelles* n'est certainement pas, loin s'en faut, le livre d'un aigri, qui tirerait à bout portant sur tout ce qui bouge, pour oublier la relative confidentialité dans laquelle se trouve pour l'instant son œuvre. C'est un hommage à la littérature. En disant avec élégance l'admiration que lui inspirent les rares romanciers contemporains qui, à ses yeux, méritent d'être lus, Bruno Lafourcade en fait l'éloge. Il est certes des lieux plus appropriés qu'une nécropole de plumitifs pour encenser les vrais écrivains. Mais dans la mesure où il existe bien des poissons volants... Pour-quoi pas ? ■

SAMUEL BON.

► Bruno Lafourcade, *La Littérature à balles réelles*, Jean-Dézert éditeur, mars 2021.

Lectures

■ **Regards sur Flaubert.** Le père d'Emma Bovary est né voici deux siècles. Les commémorations se succèdent tout au long de cette année ainsi que de nouvelles éditions de ses romans et de sa correspondance, particulièrement abondante. Que reste-t-il aujourd'hui de lui ? Il reste un auteur au programme qui permet de penser que le lycéen moyen, au moins dans les classes littéraires, se souvient d'extraits de ses romans fétiches... Les colloques universitaires glosent régulièrement sur son œuvre. Certains retiennent quelques-unes de ses saillies, comme par exemple: « *Je hais la démocratie* ».

Mais il apparaît plus intéressant de changer de focale pour tenter de mieux comprendre l'homme et donc son œuvre. Mi-

chel Winock nous y aide dans un livre qui n'est pas une biographie mais une approche de l'univers de Flaubert, tout particulièrement au travers de sa correspondance. « *Je porte en moi la mélancolie des races barbares, avec ses instincts de migrations et ses dégoûts innés de la vie, qui leur faisait quitter leur pays comme pour se quitter eux-mêmes* », disait-il à l'une de ses correspondantes. Ce désespoir, qui le poursuit toute sa vie, le conduit à se détester lui-même, ainsi que son époque, ce XIX^e siècle perturbé et violent.

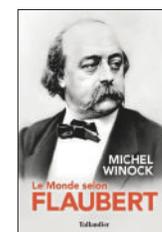
Flaubert fait preuve de constance dans sa vision du monde et montre un certain dégoût vis-à-vis de la politique. Il déteste la société industrielle qu'il voit grandir sous ses yeux, car il la perçoit comme une déshumanisation de l'homme asservi par la machine, déplacé de la campagne

à la ville, réduit à l'anonymat. Baudelaire, né la même année que lui, partage son point de vue. Cette vision antimoderne de la société connaîtra une belle descendance. On pense par exemple à Péguy, mais surtout à Bernanos dans son livre *La France contre les robots* qui ajoute une vision spirituelle de l'homme qui n'existe pas chez Flaubert. Cette société moderne « *est une conspiration universelle contre toute espèce de vie intérieure* », nous dit l'écrivain catholique et monarchiste. Flaubert apparaît comme le précurseur d'une pensée qui conserve toute son actualité.

Le lecteur peu attentif verra en Flaubert un réactionnaire. On doit plutôt le considérer comme sceptique et négatif. Il débâtlère dans sa correspondance contre la démocratie, le socialisme, le peuple et tous les partis. Il in-

siste sur l'idée que la France s'est trompée de route en « prenant les sentiers de Rousseau » au lieu de « la grand-route de M. Voltaire ». Mais il finira par se rallier à la République et rendra notamment hommage à Thiers lors de son décès en 1877, en écrivant à Maxime Du Camp: « *personne n'a résumé comme lui la France* ». Flaubert vivra finalement jusqu'au paroxysme les contradictions de son siècle. À redécouvrir. ■

JACQUES DUCONSEIL.



► Michel Winock, *Le Monde selon Flaubert*, Tallandier, mai 202.

Le mouvement royaliste

DES ROYALISTES CONTRE LES NAZIS (27)

Guy Courtin de Neufbourg

Il n'y a pas de milieu plus favorable à la résistance qu'un autre. Ainsi, au sein du « groupe d'Arthun », rassemblé par Guy de Neufbourg, ses adjoints les plus décidés sont deux femmes : sa cousine Hélène d'Avrincourt, propriétaire d'un grand domaine à Pommiers, et une institutrice, Marguerite Gonon.

Les Courtin sont originaire du Donjon (Allier). Ils font partie de cette grande bourgeoisie héréditaire, la noblesse de robe. Ils sont magistrats, docteurs en médecine, juges, échevins, etc. En 1585, parce qu'ils s'installent dans le nouveau quartier de Roanne, que l'on nomme Neufbourg, ils ajoutent à leur nom celui du lieu, ce qui les différencie des autres branches familiales. C'est l'ancêtre Ludovic (1804-1881) qui achète dans le Forez, en 1853, une immense propriété, près de mille hectares quasi insalubres, établie sur sept communes. Il installe sa famille au château de Beauvoir à Arthun. Appliquant les méthodes modernes, il fait assainir ses terres, transformer les marais en étangs, les mauvais bois et les taillis de broussailles en prairie... En 1888 naît, dans la famille de son fils Jean-Baptiste, le petit Guy (1888-1986).

Poursuivant l'œuvre de ses parents et grands-parents, Guy s'inscrit, fin des années 30, au mouvement paysan d'Henri Dorgères, les Chemises vertes. Comme il le dit lui-même après guerre : « *J'étais monarchiste, fondateur de syndicats agricoles, catholique et agriculteur. Monarchiste par opposition au boulangisme et autres aventures dictatoriales* ».

Guy Courtin de Neufbourg est proche du comte de Paris. Régionaliste, il est l'instigateur du petit groupe des Chartes du Forez. Correspondant de l'Institut, il est en contact avec tous les milieux de la recherche historique et rédige des articles pour *Les Annales* de Lucien Febvre et Marc Blösch. Marguerite Gonon, diplômée de l'École normale de filles de Saint-Étienne, devient la secrétaire des Chartes, mais aussi une membre très active des Chemises Vertes et la quasi-secrétaire de Monsieur le comte.

Lorsque Pétain s'installe au pouvoir, comme la majorité des Français, Guy Courtin de Neufbourg le soutient. Dès que l'armée de Vichy cherche des endroits pour sauver son matériel, il accepte et cache au fond de ses étangs 800 000 cartouches, 25 fusils-mitrailleurs, etc., qui serviront quatre ans plus tard. Il invite même le Maréchal à une pêche en étang pour le printemps suivant (1941). Pétain ne viendra jamais à Arthun ! Entretiens il a fait son discours d'octobre appelant les Français à la collaboration... Lorsque le Maréchal annonce sa venue début mars 1941, la réponse du comte de Neufbourg est claire et ferme : il ne veut pas voir, ni croiser, Pétain !



Guy Courtin de Neufbourg (1888-1986) devant le monument érigé en hommage au groupe d'Arthun.

De la même manière, lorsque les régionalistes de la Diana (1) invitent Maurras, le 24 mai 1941 à Montrison, pour faire une conférence sur « *Mistral et la Révolution nationale* », Guy Courtin et l'équipe des Chartes du Forez refusent d'y assister.

J'étais monarchiste par opposition au boulangisme et autres aventures dictatoriales.

Le « Monsieur du château » a décidé de constituer un groupe pour protéger et rapatrier les aviateurs alliés et aider les résistants. Il rassemble ses gens, les familles qui entretiennent le domaine, tous acceptent de la suivre dans cette nouvelle aventure. Marguerite Gonon, infatigable et passionnée, prend contact avec la résistance lyonnaise, déjà organisée. Plusieurs chefs de l'Armée Secrète, Témoignage Chrétien, Combat trouvent refuge au château de Beauvoir.

La grande affaire est l'évasion de Gannat. Marie-Agnès Cailliau de Gaulle (sœur du Général) habite Saint-Étienne où son mari est visiteur de prison. Marguerite Gonon et Guy Courtin entrent en relation avec eux et apprennent que huit gaullistes, arrêtés en Afrique, sont embastillés à Saint-Étienne puis à Gannat. Le chef du groupe n'est autre que Hettier de Bois Lambert l'un des premiers ralliés à

Londres. Le 10 avril 1942, Marguerite le rencontre en prison et organise l'évasion. Le 2 décembre 1942, une première fournie s'échappe et, le 31 décembre 1943, ce sera le tour de quatre autres résistants (2). Le 25 septembre 1942, Marguerite Gonon et Yvon Morandat organisent un premier parachutage en Forez.

Comme partout en zone Vichy, l'invasion de novembre 1942 change la donne. Une partie de l'armée s'engage dans la résistance, apportant savoir faire et rigueur militaire. La cache des réfractaires s'organise, des petits maquis sont constitués. Courtin et son petit groupe transforment la ferme de Biterne en centre de triage des réfractaires. Les mieux formés partent vers les Glières et le Vercors. Les autres sont cachés sur place et forment le maquis de Rochefort.

En juin 1943, Neufbourg est averti que le Sichertienst (service de sécurité allemand) s'intéresse de près à ses activités. Immédiatement, il fait disperser les maquisards, éloigne sa parentèle et sur les conseils de sa femme reste à Arthun. Le 1^{er} septembre, il est arrêté : « *Cinq Gestapos de Saint-Étienne me rouèrent de coups de crosses de pistolets, de bottes, de poings, de coups de cannes, parce que je refusais d'obtempérer.* » Mis à l'isolement, questionné violemment par les sbires de l'Hôtel du parc de Saint-Étienne. À l'extérieur tout le village et les amis sont mobilisés, Marguerite Gonon et Hélène d'Avrincourt vont tous les jours, à la Gestapo, clamer l'innocence de Monsieur le comte. Après 19 jours, il est libéré : « *Après cinq interrogatoires et ma tête désenflée, mes jambes rendues serviables, la Gestapo me relâcha...* »

Le groupe d'Arthun réuni par Guy Courtin de Neufbourg fut sûrement l'un des rares à ne jamais réclamer une médaille ou un titre. En 1948, de retour de Marseille, le général de Gaulle tient à s'arrêter à Arthun pour rencontrer le petit groupe de résistance. La poignée de main du général fut leur seule médaille. ■

FRANÇOIS-MARIN FLEUTOT.

(À suivre : Marcel Joyeux)

(1). La Diana, société historique et archéologique du Forez a été fondée en 1863.

(2). Évadés le 2 décembre 1942 : Hettier de Bois Lambert (compagnon de la Libération), le quartier-maître Pécheral et l'administrateur des colonies Antoine Bissagnet (compagnon de la Libération). Évadés le 31 décembre 1943 : Edmond Louveau (compagnon de la Libération), Claude Guérin, Alexandre Ter Sarkisoff (compagnon de la Libération) et le quartier-maître Jouan.

Brèves royales

■ **Maroc**, le 22 août: Lors de son discours à la nation, qui coïncide avec le 68^e anniversaire de la « révolution du roi et du peuple », le roi Mohammed VI a dénoncé les attaques méthodiques orchestrées par « certains pays et organisations notoirement hostiles » contre son royaume. Dans la ligne de mire de la monarchie alaouite, le voisin algérien qui a vu lui-même la main de Rabat dans les incendies de Kabylie et qui accuse le gouvernement du roi de financer une organisation indépendantiste. Les deux pays ont rompu leurs liens diplomatiques le 24 août.

■ **Royaume-Uni**, le 23 août: « Les incendies qui ont ravagé le pays de mon père sont le summum de nos cauchemars. Nous devons tous agir avant qu'il ne soit trop tard! ». Réagissant aux feux qui ont de nouveau frappé la Grèce, le prince Charles de Galles a publié une lettre appelant les chefs d'État et les responsables économiques à prendre des mesures concrètes dans la lutte contre le changement climatique. À la veille de la COP 26, le fils de la reine Elizabeth II s'est lancé dans une « bataille épique afin d'éviter une catastrophe climatique » pour les générations futures

■ **Afghanistan**, le 27 août: « J'appelle tous les représentants des institutions, des organisations nationales et internationales à aider le peuple afghan et toutes les femmes qui, au cours de ces dernières décennies, ont accompli un travail acharné et d'énormes sacrifices. ». Petite-fille du roi Ghazi Amanullah Khan, devenu aujourd'hui l'incarnation de la résistance au fondamentalisme, engagée dans la lutte pour l'émancipation des femmes afghanes, la princesse Soraya Malek a accordé de nombreuses interviews où elle blâme l'attitude des États-Unis et dénonce la prise de pouvoir des Talibans qui viennent de mettre fin « à la liberté et à la démocratie auxquelles les Afghans aspiraient légitimement »

■ **Brésil**, le 30 août: L'ancien ministre de l'Éducation et actuel directeur de la Banque mondiale, Abraham Weintraub, a publié une photo avec deux drapeaux sur son compte Twitter. Le drapeau national et le drapeau aux armoiries de la famille d'Orléans-Bragance. Selon Weintraub, « le drapeau de notre indépendance » est le drapeau royal.

FREDERIC DE NATAL.

La Nouvelle Action Royaliste

Les Mercredis de la NAR

■ Nos conférences des Mercredis de la NAR reprendront en octobre aux heures habituelles (20 h – 22 h) dans nos locaux parisiens du 36-38 rue Sibuet, Paris 12^e. Nous devons cependant respecter les contraintes sanitaires afin d'assurer la sécurité de tous les participants.

Dans la salle principale, nous ne devons pas dépasser dix personnes: notre invité, deux organisateurs et sept auditeurs vaccinés ou récemment testés, qui recevront une invitation spécifique. Les demandes de participation peuvent être adressées par voie de message à notre adresse lejournald@nouvelle-action-royaliste.fr, cinq jours à l'avance.

■ Les autres auditeurs pourront assister à la réunion sur leur ordinateur. Ils recevront chaque semaine une invitation, adressée par voie de circulaire électronique à nos abonnés qui disposeront ainsi d'un lien de connexion et qui pourront poser par écrit leurs questions à notre invité. Grâce à ce nouveau dispositif, nos abonnés et lecteurs non franciliens pourront enfin accéder directement à ces conférences, dont le public sera très sensiblement élargi. Les Mercredis franchissent ainsi une nouvelle étape.

■ Notre première réunion aura lieu: **le Mercredi 6 octobre** avec **Pierre Vermeren**, professeur d'histoire contemporaine à Paris I, qui nous présentera son livre *L'Impasse de la métropolisation*, publié aux éditions Gallimard.

■ Nous rappelons par ailleurs que toutes les conférences des Mercredis sont accessibles sur la chaîne Youtube de la NAR **qui compte aujourd'hui près de 1 600 abonnés**. Chaque séance est enregistrée et nos lecteurs peuvent y accéder dès la semaine qui suit la conférence. Ils pourront également y trouver des vidéos exposant le point de vue de la NAR sur des questions politiques majeures

Pour ne rater aucune de ces vidéos et partager leur contenu avec vos amis, il vous suffit de suivre les liens suivants:

<https://www.youtube.com/c/NouvelleActionRoyaliste>
ou <https://archivesroyalistes.org/audio>

Communiqué



© WIKIMEDIA COMMONS / PHOTO STUDIO HARCOURT.

■ **Joséphine Baker au Panthéon**. En 2013, notre journal *Royaliste* avait repris l'appel lancé par Régis Debray pour que Joséphine Baker soit portée « au cœur de la nation ».

La Nouvelle Action royaliste se réjouit de la décision que vient de prendre Emmanuel Macron: il est juste que cette artiste américaine naturalisée française en 1937, héroïne de la Résistance et militante antiraciste, rejoigne les Grands Hommes de la nation.

Précision

■ En lisant la nouvelle « Éloge du grand homme » publiée dans notre numéro d'été (*Royaliste* n°1215 du 11 juillet 2021), certains de nos lecteurs se sont étonnés de découvrir que le roi Louis XVIII avait organisé le retour des cendres le 5 mai 1840. Comment un journal qui s'intitule *Royaliste* pouvait-il laisser passer une telle erreur historique? Eh bien non! Rappelons que la nouvelle de notre ami Louis-Xavier Perez est une œuvre de fiction, qui prévoit l'évasion de Louis XVII, la restauration de la monarchie dès 1795, la montée sur le trône du nouveau roi en 1803, sa mort en 1840 et l'accueil des cendres du grand homme par son successeur, Louis XVIII, le 5 mai 1840. Certes, l'histoire en a voulu autrement mais la période des vacances n'est-elle pas faite pour rêver!

Royaliste

Directeur politique: B. Renouvin
Directeur adjoint: C. Barret
Rédacteur en chef: N. Palumbo
Maquette/SR: F. Aimard
Directeur de la publication: Y. Aumont

Rédaction-administration
Bloc C – B.A.L 13
36-38, rue Sibuet, 75012 Paris
Téléphone: 06 43 11 36 90
lejournald@nouvelle-action-royaliste.fr

Com. Paritaire: 05 14 – G 84 801
ISSN 0151 – 5772
Édité par la NAR

Rejoignez-nous ! Abonnez-vous !

Je m'abonne à Royaliste

VERSION PAPIER O TROIS MOIS (20 €) O SIX MOIS (30 €) O UN AN (50 €) O UN AN SOUTIEN (120 €)

VERSION PDF O UN AN (40 €) O UN AN SOUTIEN (50 €)

o Je paye par chèque à l'ordre de **Nouvelle Action Royaliste**

Nom/prénom:

Adresse:

Code postal/Ville/Pays:

Tél. portable: Courriel:

Bulletin – réponse à retourner avec votre règlement à
NAR, Bloc C – Boîte 13 – 36-38, rue Sibuet – 75012 PARIS

D.R.



par François Gerlotto

État d'urgence climatique

Nous avons pris l'habitude de recevoir les rapports du GIEC (1) avec une certaine lassitude : encore ! Encore des avertissements, encore des recommandations, encore des prévisions pessimistes, encore de la culpabilité. Sauf que cette fois-ci, le rapport est différent : il ne nous dit pas où nous allons, il nous dit que nous y sommes déjà. Le futur difficile que l'on nous prédisait est devenu notre présent, qui accumule le réchauffement global, les événements climatiques extrêmes et l'effondrement de la biodiversité.

Les modèles élaborés par le GIEC se sont avérés non seulement exacts, mais d'une grande précision. Nous voyons aussi, malheureusement, que si le GIEC nous proposait systématiquement comme futur possible la solution la plus optimiste, de notre côté, par insouciance, nous avons toujours opté pour le pire des scénarios. Le rapport signale aussi qu'il est déjà trop tard pour stopper certaines évolutions : la montée du niveau des mers, la fonte des glaces du Pôle Nord, l'acidification des océans vont se poursuivre pendant des siècles. Et ce n'est qu'un début : les puits de carbone que constituaient les océans et les milieux forestiers sont pleins. Le CO₂, toujours produit, augmente alors les taux de GES. Nous avons largement dépassé les 400 ppm de CO₂ dans l'atmosphère, niveau que les Accords de Paris en 2015 considéraient comme la limite à ne franchir en aucun cas. Nous sommes entrés dans une nouvelle ère climatique et écologique, dont nous subissons maintenant les effets directs dans nos vies de tous les jours. Peut-être cela va-t-il enfin nous pousser à réagir ?

Voici donc, en quelque sorte, le premier rapport post-changement climatique. Il mène à deux conclusions principales.

La première, c'est que les experts du GIEC ont plutôt bien fait leur travail : leurs modèles prédictifs ont parfaitement anticipé l'évolution du climat. Les accusations, souvent insultantes, de corruption, de partialité, d'incompétence, les critiques sur la mauvaise qualité des modèles, bref tout ce que leur reprochaient les climato-sceptiques, étaient infondées. Oui, le réchauffement est bien là ; oui, il est en très grande partie dû à l'action de l'homme ; oui, le CO₂ d'origine anthropique est responsable de l'effet de serre ; oui, la multiplication des catastrophes climatiques, des inondations meurtrières, des sécheresses destructrices, des incendies de forêt, est bien un effet secondaire des bouleversements climatiques ; oui, la pandémie actuelle tire une bonne partie de ses origines dans les changements de l'écosystème mondial, etc.

Le temps des décisions difficiles. La deuxième conclusion, plus optimiste, c'est que si les modèles du GIEC sur le climat ont parfaitement anticipé son évolution, leurs recommandations pour en réduire les causes doivent être justes, elles aussi. Voilà qui permet d'espérer un peu, puisque le rapport nous confirme que les scénarios sans émissions de GES sont encore en mesure d'avoir des effets « rapides et permanents pour limiter le changement climatique ». Nous pouvons encore (pour combien de temps ?), non pas revenir en arrière, mais limiter la casse. Lancer une politique qui en finisse avec les émissions de GES n'est plus une suggestion que l'on puisse négliger sans risques ; c'est devenu une obligation absolue. Mais il faut prendre des décisions difficiles et s'y maintenir. Puisqu'ils ont les cartes en main, l'inaction des gouvernements en toute connaissance de cause, devient un crime contre l'humanité.

Et les climato-sceptiques, dans tout ça ? On ne les voit plus guère. Claude Allègre, auteur de *L'Imposture climatique*, dont les positions ahurissantes ont poussé bien des lecteurs sincères à refuser tout effort pour réduire notre impact sur le milieu, qu'en pense-t-il ? Soyons clairs : la recherche exige d'être soumise à la critique, à la « réfutation », et ce groupe a joué un rôle essentiel au début, en forçant le GIEC à approfondir ses recherches. Mais par la suite, en refusant d'en accepter les résultats scientifiques, les climato-sceptiques sont devenus responsables du temps perdu à ne rien faire. On a bien sûr le droit – le devoir – d'avoir une opinion et de la défendre ; mais il faut aussi être conscient des dégâts qu'elle peut faire, si elle est dénuée de fondement scientifique.

Et puisque le GIEC nous confirme les liens entre la pandémie et les effets sur l'écosystème du changement climatique, il devient intéressant de faire le parallèle entre les climato-sceptiques et les « pandémie-sceptiques ». On retrouve en effet dans bon nombre de critiques des seconds sur le sérieux des scientifiques, le choix et la qualité des méthodes utilisées, la validité des chiffres, etc., les mêmes (absences d') arguments que ceux que nous avons dû subir pendant des décennies de la part des premiers. Que certaines critiques émises naguère sur le GIEC, que tout le monde reconnaît comme infondées, se retrouvent à l'identique à propos d'autres résultats scientifiques, devrait nous pousser à réfléchir et à considérer très sérieusement le poids de responsabilités que nous endossons quand nous émettons une opinion. ■

(1). GIEC : Groupe Intergouvernemental d'Experts sur le Climat ; GES : gaz à effet de serre ; ppm : partie par million.

Sommaire

Page 2 – Afghanistan : un désastre inévitable.

Page 3 – Écologie : Les bobos parlent aux bobos.

Page 4 – Recherche grand patron responsable. La quinzaine sociale

Page 5 – Irresponsabilité pénale : la réforme impossible.

Page 6 – Belgique : Vers la crise. Voix étrangères.

Page 7 – Les papiers d'Abbotabad.

Pages 8 et 9 – Agir contre les pandémies.

Page 10 – Une Wesphalie orientale. Revue de presse.

Page 11 – Un monde fou ?

Page 12 – Histoire : Naissance d'une Révolution.

Page 13 – Bruno Lafourcade : L'inspecteur Harry de la littérature. Regard sur Flaubert.

Page 14 – Guy Courtin de Neufbourg.

Page 15 – Le mouvement royaliste.

Page 16 – État d'urgence climatique.